

Vivre à Balzac

Magazine municipal - Mars 2022



DOSSIER p. 10 - La salle des fêtes

p.4 Travaux

p.6 Ma Mairie En Poche

p.9 Les Soirs Bleus

p.9 Marché de producteurs

p.25 Déchets

À tous les habitants de la commune,

C'est à la commission travaux qu'il a été demandé, pour cette troisième édition de votre nouveau Vivre à Balzac, de vous présenter cet éditorial tournant.

Nous sommes un groupe composé d'élus et nous nous retrouvons en commission de travail suivant un rythme bimensuel, mais surtout suivant les besoins. Nous sommes le lien entre les Balzatois et le personnel des services techniques. Notre domaine d'action est très vaste, puisque la commission a vocation à gérer l'entretien de la commune. Cela concerne aussi bien les espaces verts, le cimetière, la voirie avec ses trottoirs et bien sûr, tous les bâtiments municipaux (bâtiments scolaires, mairie, église, salles des fêtes et des associations...), les terrains de sport (foot, tennis ...).

Nous disposons d'un budget voté en conseil municipal. Ce budget varie suivant les années, en fonction des programmes d'investissement (entretien des routes, restauration d'une salle de classe ou autre besoin). Quand un dossier important est mis en œuvre dans la commune (exemple : rénovation de la salle des fêtes) une nouvelle commission est créée le temps de ces travaux.

Nous avons bien sûr la gestion du personnel des services techniques en collaboration avec la commission personnel. Actuellement, l'équipe des services techniques est composée de trois titulaires (Brian Martin, responsable ; Florent Arnaud, Dominique Baudry), d'un apprenti (Paulin Rontet) et d'un emploi aidé (Christophe Pini), que nous avons recruté sur la base de vingt heures par semaine (contrat de neuf mois à partir du mois d'avril).

Grâce à ce renforcement de l'équipe, nous aurons une commune encore mieux entretenue, encore plus fleurie, donc nous l'espérons, encore plus belle et agréable... Nous vous informons aussi de l'adhésion de notre commune à la nouvelle Charte Nature avec la FREDON Nouvelle-Aquitaine (article en page 27).

Belle lecture à tous.

La commission travaux, voirie et bâtiments.



Sébastien MARTIN



René BUJON



Sylvie MAILLOCHAUD



Christian BROUDIN



Nicolas BURÉ



Jean Michel COURLIT



Nathalie DENZLER



Stéphane LAVAUD



Aurélie MALLOIRE



Martine MIRAULT



Jean-Paul MÉNOIRE



Émilie TARDIEUX

Sommaire ■ ■ ■ ■ ■

■ Édito	2
■ Sommaire	3
■ Actualités	
■ Travaux	4
■ Urbanisme, dépôt des demandes en ligne	5
■ Ma Mairie En Poche - MMEP	6
■ Élections 2022	6
■ Job été	7
■ Solidarité Ukraine	7
■ Culture	
■ Mars en Braconne	8
■ Marché de producteurs	9
■ Les Soirs Bleus	9
➤ Dossier : La salle des fêtes... Une ancienne exploitation agricole	10
■ Vie municipale	
■ Les comptes	13
■ Vie associative	14
■ Santé, solidarité	
■ Téléthon 2021	20
■ Qu'est ce qu'un DAE ?	21
■ Jeunesse	
■ École	22
■ AsBaMaVis	23
■ Environnement	
■ Déchets charentais : situation et trajectoire 2021-2026	25
■ Bien vivre ensemble en milieu rural	26
■ Peut-on brûler des déchets verts dans le jardin ?	26
■ La FREDON	27
■ Infos pratiques	28



Responsable publication : Martine Liège-Talon
(Adjointe au maire)

Conception-réalisation : Nathalie Thabaud-Goncalves

Rédaction : Commission communication
Martine Liège-Talon,
Christelle Pénichon, Stéphane Lavaud, Sébastien
Martin, Jean-Paul Ménoire, Martine Mirault, Baptiste
Pourbaix, Nathalie Thabaud-Goncalves.

Imprimerie COUIDAT - Angoulême

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2022

Actualités

■ TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

• Travaux d'aménagement à la mairie

Peinture des volets bois, en étage pour la façade et tous les volets à l'arrière, couleur harmonisée avec les volets neufs en aluminium de la façade.



Aménagement de l'étage :

- fermeture de la cage d'escalier,
- suppression des deux bureaux des adjoints,



- réaménagement de la salle de réunion,
- création d'une pièce à archives (celles-ci ont été déplacées en prévision des futurs travaux de restructuration des annexes de la mairie et de la salle des fêtes).



• Travaux courants, entretien, embellissement, décorations :

- remplacement de rideaux à l'école,
- délimitation au sol par peinture des places handicapées, pose de panneaux (mairie, église, cabinet médical...),



- fabrication et installation de décorations de Noël (place de la Liberté, devant la mairie),



- plantation de quatre arbres (deux à l'entrée arrière du restaurant, rue de l'ancienne Poste, deux en remplacement d'acte de vandalisme à l'entrée de la voie douce),
- plantation de massifs floraux (au Frétilier, cabinet médical...),

- fabrication et installation de poubelles sur le domaine public (cimetière, tennis ...),
- entretien des espaces verts, tonte, fauchage, ramassage des feuilles.



• Actions de la commission travaux effectuées ou en cours :

- mise à jour des plans de canalisations d'alimentation en eau potable, eaux pluviales et d'assainissement,
- recensement des routes entrant dans le programme de subvention 2022 du FDAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes), pour leur entretien,
- signature de la nouvelle charte de la FREDON, pour établir dans notre commune la nouvelle charte proposée aux collectivités et aux structures publiques et privées souhaitant s'engager dans la gestion écologique et durable de l'ensemble des espaces extérieurs (article page 26).

■ INFO

Courant juin, la foudre est tombée sur la mairie de notre commune, plusieurs installations ont été impactées.

Le service téléphonique qui alimentait la mairie, l'école, la bibliothèque, la maison des jeunes et les salles des associations, a été détruit ainsi que le serveur et les ordinateurs.

Les deux pompes à chaleur de la maison des jeunes et de la bibliothèque ont également été affectées.

Les ordinateurs de la mairie ont été remplacés.

Dans l'attente du renouvellement du serveur téléphonique, une solution provisoire a été mise en place.

Le problème des pompes à chaleur n'est pas encore réglé, des radiateurs électriques ont été achetés pour assurer le chauffage dans l'attente du remplacement.

Actualités ■ ■ ■ ■ ■

■ Urbanisme, dépôt des demandes en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer et suivre vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir ou d'aménager et déclarations d'intention d'aliéner) sur le site internet de la commune, grâce au :

[Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme \(GNAU\)](#)

Ouvert aux particuliers comme aux professionnels, ce service est gratuit et fonctionne 7 j/7 et 24 h/24.

Pour vous aider dans vos démarches, [un outil facile d'utilisation](#) vous aidera pas à pas.

Celui-ci vous permettra de déterminer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.

Le portail vous indiquera, le cas échéant, les informations manquantes, incohérentes ou insuffisantes qui font obstacle à son enregistrement.

Un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) vous sera délivré dès l'enregistrement de votre dossier. Il déclenchera l'instruction.

Ensuite, vous serez informé par courriel et via le [portail GNAU](#) de l'évolution de l'instruction de votre demande : incomplet, majoration, complétude, décision etc...

Si vous n'avez pas accès au numérique ou que vous n'êtes pas à l'aise avec cet outil, **le dépôt sous format papier en mairie est toujours possible.**

Pour accéder au portail :

<http://www.grandangouleme.fr/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>



Actualités

■ MMEP - Ma Mairie En Poche

La municipalité de Balzac a décidé l'année dernière d'adhérer à Ma Mairie en Poche, une application 100 % gratuite pour vous, habitants de la commune.

Mise en service en février 2021, le nombre d'abonnés évolue de semaine en semaine et vous satisfait de plus en plus.

Petit rappel pour les non abonnés, c'est très simple, il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone, choisir « BALZAC » en favori, et surtout pensez à accepter les notifications.

Grâce à Ma mairie en poche, vous recevez des messages sur l'actualité culturelle, les changements d'horaires et fermeture exceptionnelle, les travaux et déviations, les élec-



tions, les alertes météo, les coupures d'eau, les rappels sur les dates d'inscription, les informations des associations, les objets trouvés...

En accord avec la brigade de la gendarmerie d'Angoulême, nous relayons aussi des informations importantes (mise en garde, démarchage, vigilance...).

L'application ne récolte pas vos données personnelles.

Vous pouvez aussi relayer les alertes grâce à l'onglet « partager » sous forme de SMS, sur les réseaux sociaux, WhatsApp, Messenger... afin que les informations circulent davantage.

Vous êtes déjà environ 600 abonnés et nous comptons sur vous pour être encore plus nombreux.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vous abonner... plus vous serez nombreux à recevoir nos alertes, plus vous serez engagés pour votre commune et plus vous participerez à sa vie culturelle et sociale.

■ ÉLECTIONS 2022

Vous ne pouvez pas voter lors d'un des tours de scrutin ? Pensez à la procuration que vous pouvez préparer en ligne.

NOUVEAUTÉ 2022 : Depuis cette année, vous pouvez donner procuration à un électeur qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous.

La nouvelle carte électorale : un QR code pour accéder à toutes vos démarches.

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.



Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Le site www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Élections présidentielles : 10 et 24 avril - **législatives** : 12 et 19 juin

Actualités

■ JOBS D'ÉTÉ

La mairie de Balzac propose aux jeunes de la commune de travailler une semaine pendant les mois de juillet et d'août.

Vous avez entre 16 ans et 20 ans, vous habitez Balzac, envoyer votre CV et une lettre de motivation à la mairie.

■ SOLIDARITÉ UKRAINE



Je souhaite venir en aide pour l'accueil de déplacés en provenance d'Ukraine, comment dois-je m'y prendre ?

Pour toutes les initiatives citoyennes et les particuliers, vous êtes invités à vous signaler sur le site :

<https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier, les initiatives d'hébergement solidaire. Vous serez ainsi mis en relation avec des associations identifiées comme des acteurs de confiance.

J'accueille chez moi des déplacés en provenance d'Ukraine et je souhaiterais connaître les différents dispositifs mis en place à cet égard ?

Une cellule est dédiée au traitement des arrivées de déplacés en provenance d'Ukraine à la préfecture de la Charente. Vous pouvez vous saisir de cette cellule à l'adresse : pref-cabinet@charente.gouv.fr. Son déploiement permettra de palier les besoins d'hébergement, de droit au séjour, de prise en charge des soins et de scolarisation des déplacés que vous accueillez.

Comment obtenir des informations au sujet des modalités d'admission sur le territoire français ? (titre de séjour, protection temporaire)

Pour toute question relative au droit au séjour, s'adresser au bureau des migrations et de l'intégration de la préfecture par le biais de la boîte fonctionnelle :

pref-accueilukrainiens@charente.gouv.fr

Par quels moyens peut-on faire acheminer le fruit des collectes vers l'Ukraine ?

Actuellement, nous ne pouvons garantir le transit des denrées récoltées vers les frontières ukrainiennes. De plus, les éléments récoltés pourraient ne pas être en adéquation avec les besoins exprimés par les autorités ukrainiennes ou des pays frontaliers. Le risque est d'encombrer ces pays de matériels qui ne leur seront d'aucune utilité.

Nous vous suggérons d'orienter ces collectes vers des dons pécuniaires, en partenariat avec des organismes associatifs d'ores et déjà positionnés sur le sujet (Croix Rouge, Fondation de France,...).

■ MARS EN BRACONNE



Dans le cadre du festival Mars en Braconne, nous avons pu assister, **mercredi 16 mars à 18h**, à un spectacle de danse proposé par la compagnie La Ruse «P.I.E.D.», qui a enchanté aussi bien les petits que les grands.



P.I.E.D. a proposé et lancé le pari d'une reconquête podale, poétique et enveloppante. Le temps du spectacle, nous avons pu libérer nos pieds de nos chaussures, pour suivre pas à pas 2 danseuses qui en avaient sous le pied. Des petons aux panards, tous les pieds se sont sentis pousser des ailes.



La représentation a été suivie d'une initiation au jeu de société "Corpus" spécialement créé par la compagnie, qui a connu un franc succès auprès des enfants et de leurs parents.

2^{ème} spectacle proposé dans notre commune, **dimanche 20 mars à 17h**.

Antonio Lizana - saxophoniste, chanteur, auteur-compositeur ; natif de San Fernando dans le sud de l'Espagne, était accompagné sur scène par un pianiste, un bassiste, un batteur ainsi que d'un danseur. Ces artistes ont sublimé l'univers d'Antonio Lizana.



Chants, danses, solos et autres palmas nous ont transportés des racines du flamenco au jazz contemporain, en passant par la pop et la world music sans jamais perdre le fil, dans un voyage articulé autour de textes forts, témoins d'un véritable engagement.

Le public a répondu présent pour assister à ce spectacle et a apprécié la belle prestation qui nous a été proposée.



Culture ■ ■ ■ ■ ■

■ LES SOIRS BLEUS

Cette année, en raison des disponibilités des compagnies et des programmations choisies par l'ensemble des 38 communes de Grand-Angoulême, les Soirs Bleus n'auront pas lieu à Balzac fin août mais :

le vendredi 1^{er} juillet.

Deux spectacles, dont les horaires seront précisés ultérieurement, seront accueillis dans la cour du château (nous remercions sincèrement la propriétaire Mme de Labrouhe) :

o Les Frikis (arts de la rue) :

Couple de comédiens et loufoques qui tourne partout dans le monde avec leur spectacle de « cabaret ». Chant, danse, magie, acrobatie et jonglerie, aucune discipline n'échappe à ce couple bien singulier qui évolue dans un univers « cartoons » frais et hilarant.



■ MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le marché de producteurs, organisé avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, aura lieu le vendredi 3 juin.

Nous sommes ravis d'accueillir les producteurs locaux qui, d'année en année, viennent de plus en plus nombreux.

Si le soleil est de la partie et la soirée douce, chacun pourra déguster sur place les produits proposés.

Une belle manifestation qui permet aux Balzatoises et Balzatois de se rencontrer.

o The Tiki Sisters (musique) :

De leur paillote polynésienne, les Tiki Sisters nous racontent l'histoire des girl groups américains des années 1930 à 2000. Tout en harmonies vocales et chorégraphies, elles nous présentent ces chanteuses et choristes, blanches et noires, leur répertoire musical et leur parcours.



SOIRS BLEUS

DE LA MUSIQUE ET DES SPECTACLES DANS LES COMMUNES DE GRANDANGOULÊME

LA SALLE DES FÊTES... UNE ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE

À partir des années 1970, la commune a engagé un plan de structuration du centre bourg autour de l'école. À cette époque, le terrain de football était une parcelle de vigne ; la mairie et la salle des fêtes une ferme appartenant à la famille Robert.



La mairie était située au rez-de-chaussée de la partie centrale de l'actuelle école avec une classe de chaque côté. Les logements de fonction des instituteurs occupaient l'étage et la classe bleue actuelle. Le monument aux morts était attenant à la mairie et à l'école, tout comme les services techniques. Le chauffage de tous ces bâtiments était assuré par un simple poêle à mazout.

L'organisation de la ferme était proche de la configuration que nous connaissons aujourd'hui : avec la maison d'habitation (actuelle mairie), un porche et des dépendances agricoles (porche et préau actuels), une grange avec une étable, une écurie et une partie pour le stockage du foin. L'actuelle cuisine servait de rangement pour le bois. En dessous de l'actuel bar, il y avait une cave. À l'endroit de la maison des jeunes se trouvait un hangar pour stocker la paille et le blé avant d'être battu ; le local du comité des fêtes abritait des toits à cochons, poulailler et cages à lapins. Sur l'actuel parking, le terrain était délimité en deux par une clôture au niveau de la grange avec un jardin potager et une prairie jusqu'à l'actuelle cantine avec un superbe châtaignier au niveau de la salle des associations.

Vers 1970, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de vigne de la famille Ymonet pour y installer un terrain de football qui couvrait le terrain multisport jusqu'au chemin. Le terrain de football était dans l'autre sens. Auparavant, les rencontres de football étaient « nomades » et se déroulaient sur des terrains : dans la prairie des Chabots, chemin du Peux de Saint Amand, dans l'Âge et à l'Houmade.

En 1977, le terrain de football a été agrandi et la commune a engagé la recherche d'un terrain pour construire la salle des fêtes ; les fêtes communales et associatives ayant souvent lieu chez M. Closet, l'ancienne auberge place de la Liberté (cf numéro de VAB de mars 2021).

LA SALLE DES FÊTES... UNE ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE

En avril 1979, la propriété de la famille Robert a été mise en vente suite au décès du père. Robert Dervaux, maire de Balzac de 1977 à 1995, a négocié le rachat de la ferme aux propriétaires et Madame Guillaume, la fermière.

Fin 1979, un accord a été trouvé et la propriété a été acquise par la commune avec en contrepartie, un emploi à mi-temps à la cantine et un logement de fonction pour Madame Guillaume (suite à la perte de ses droits sur la ferme).

De 1980 à 1988, la commune a engagé l'aménagement du centre bourg : terrain de football, aménagement d'un court de tennis en 1981 et du second en 1983, construction de préfabriqués pour les classes, aménagement de classes dans les anciens logements de fonction des instituteurs (classes actuelles), installation du chauffage central en 1984, agrandissement de la cantine...



En 1984, la mairie a été déplacée dans la maison d'habitation de la ferme pour créer de l'espace pour l'école et le monument aux morts sur la place Guez de Balzac. Les premières études d'aménagement de la salle des fêtes ont débuté à ce moment-là.



LA SALLE DES FÊTES... UNE ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE (SUITE)

Les travaux de la salle des fêtes ont débuté le 9 juin 1987 (parmi les entrepreneurs intervenant sur le chantier, 3 étaient balzatois)

Le 24 janvier 1988 a eu lieu le 1^{er} événement : repas des aînés suivi du premier mariage.

La salle a été inaugurée le 24 mars 1988 et les élections présidentielles du 24 avril 1988 ont eu lieu dans la salle polyvalente pour la première fois (elles se déroulaient jusqu'alors dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la mairie).

Plus tard, la commune a acquis les terrains attenants au bâtiment pour aménager l'actuelle place des Charbonnauds.

Près de 35 ans plus tard, le conseil municipal a lancé un projet de réhabilitation de l'actuelle salle des fêtes. C'est un projet majeur pour la commune qui nous l'espérons, sera bénéfique et utile pour la vie associative et culturelle de notre territoire.

Nous remercions chaleureusement Monique Huet, ancienne secrétaire de mairie, Robert Fantin, ancien cantonnier, pour leur contribution à ce dossier ainsi que Nicole Canit, fille de Madame Guillaume (pour les photos).

Où en est le projet ?

Suite à la consultation de plusieurs architectes au printemps 2021, le choix du conseil municipal s'est porté, en août dernier, sur le projet du cabinet Neyrat. Après une phase d'échanges et de consultation des associations et du SIVOM des Asbamavis, les derniers ajustements des plans sont en cours avec le cabinet. Celui-ci doit déposer prochainement le permis de construire et entamer la phase de consultation des entreprises et des artisans. De son côté, le conseil municipal doit élaborer le plan de financement et a d'ores et déjà déposé des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de la DETR et du FEDER. En fonction des résultats de ces consultations et des demandes de subvention, le lancement du projet pourra être confirmé, nous l'espérons en septembre prochain.

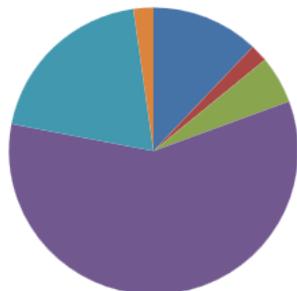




■ LES COMPTES : Recettes et dépenses 2021

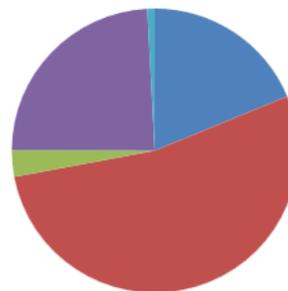
Fonctionnement

Recettes : 993 334 €



- Atténuation de charges de personnel : 119 715 €
- Opération d'ordre dont travaux en régie : 19 677 €
- Produits des services du domaine : 53 082 €
- Impôts et taxes : 582 570 €
- Dotations et participations : 196 120 €
- Produits de gestion courante, financiers et exceptionnels : 22 170 €

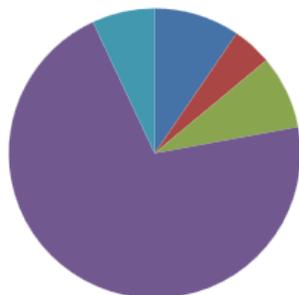
Dépenses : 893 982 €



- Charges à caractère général : 167 815 €
- Charges de personnel : 476 237 €
- Amortissements et transfert en investissement : 27 099 €
- Charges de gestion courante : 215 314 €
- Charges financières et exceptionnelles : 7 517 €

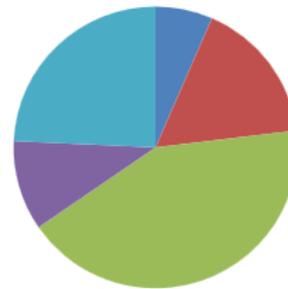
Investissement

Recettes : 389 313 €



- Subventions d'investissement : 36 984 €
- Fonds compensation TVA : 17 125 €
- Taxe d'aménagement : 31 925 €
- Excédents de fonctionnement capitalisé : 276 180 €
- Amortissements et transfert du fonctionnement : 27 099 €

Dépenses : 302 209 €



- Opération d'ordre dont travaux en régie : 19 677 €
- Amortissement du capital emprunts : 50 050 €
- Travaux de voirie : 127 935 €
- Travaux de bâtiments : 31 202 €
- Acquisition de matériel et terrains : 73 345 €

Résultat d'investissement : 87 104 €

Excédent de clôture : 131 862 €

Charges à caractère général : achats courants nécessaires à l'activité des services, prestations de services, honoraires...

Charges de gestion courante : contribution aux organismes de regroupement, subventions aux associations, ...

Charges financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts, titres annulés...

Atténuation de charges de personnel : indemnités journalières, contrats aidés, participation de la commune de Vindelle aux frais de personnel de la maternelle, participation de La Poste pour l'agence postale

Produits des services du domaine : redevances pour la cantine, la garderie et la bibliothèque, concessions cimetière...

Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, compensation de la Communauté de Communes Braconnne et Charente pour la taxe professionnelle...

Dotations et participations : dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation...

Produits de gestion courante et autres éléments exceptionnels : revenus des immeubles, fermages...

Vie associative

■ HOMMAGE

Bien triste année pour le monde associatif de Balzac. Nicole et Joël nous ont quittés, tous les deux à la suite de maladie et d'un long combat.

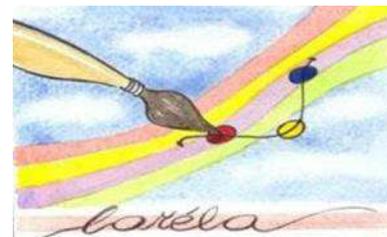
Nicole Chaumeil, présidente de l'association Inde et Nous France, totalement investie depuis de longues années, entièrement dévouée au service des actions humanitaires, a permis la scolarisation de jeunes enfants indiens des bidonvilles et donc à leur faire espérer un bel avenir. Lors des nombreux voyages avec Jean-Pierre, son mari, elle a pu rencontrer les enfants, appréhender leur vie au quotidien, convaincre les familles, contribuer à l'accès aux soins et construire ce magnifique projet d'école.

Toutes nos meilleures pensées à la famille de Nicole, au nouveau président David, aux membres de l'association et aux jeunes indiens qui doivent tant regretter Nicole.

Joël Bellamy, président de l'association CODEPI, s'est investi sans relâche sur le thème de l'oralité. Il a permis aux Balzatois et bien sûr à beaucoup d'autres, de découvrir les conteurs du département (patoisants ou pas) et d'assister à de superbes journées ou soirées culturelles. Avec Marie-Thérèse, ils ont animé les marchés de pays et la cavalcade, la taupe s'en souvient encore ...Joël avait donné une belle dimension extra-balzatoise à cette association, portant le message d'ouverture des conteurs à toutes les formes artistiques.

Toutes nos meilleures pensées à la famille de Joël, à Marie Thérèse, aux membres de CODEPI et aux conteurs qui se reconnaîtront.

■ ATELIER LARÉLA



Les cours de dessins avec les différentes techniques sont assurés par Oswald RAYNAUD :

- pour les enfants de 6 à 12 ans les lundis et les mardis de 17h à 18h,
- pour les adultes et ados le vendredi à partir de 17h, par créneaux de 2h jusqu'à 20h.

Nos prévisions pour 2022 :

Exposition « portes ouvertes » de l'atelier les 11 et 12 juin et le salon des arts en novembre.

Pour tout renseignement : Oswald RAYNAUD 06 80 41 92 35 Yvonne WATEAU 06 10 87 33 95

Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ A.B.C.D.

A.B.C.D. Une association touchée mais pas coulée.



2020 : une année, certes, difficile

Nous préparions l'édition numéro 2 de Chabot l'artiste, mais tous nos espoirs tombaient à l'eau.

2021 : laissait entrevoir quelques éclaircies

- une animation à l'EHPAD de la Grande Garenne le 4 octobre 2021 : séance de lecture animée par Catherine, Didier et Bernard,
- aménagement de la voie douce avec des installations variées laissées à la libre imagination des créateurs de notre association, installations plutôt bien accueillies par les usagers de cette voie (oublions les quelques déprédations : le vaccin contre le virus du vandalisme n'a pas été encore trouvé),
- animation par la troupe "Tout par terre", le 19 septembre dans la cour du château de Balzac,
- une séance de cinéma en plein air au mois de juillet a dû être annulée (un défaut d'éclaircies ce jour-là).



2022 : des rivages plus riants semblent se dessiner à l'horizon.

- 4 ans après la première édition de "Chabot l'artiste", la deuxième est en vue. Nous nous y préparons activement pour le **dimanche 18 septembre**.
- un spectacle théâtral est envisagé.
- de nouvelles idées se bousculent pour l'aménagement de la "voie douce" de mai à septembre.

La liste n'est pas close.



Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a démarré l'année avec des ventes de Noël (sapins et chocolats) qui furent un vif succès puisqu'elles ont permis de récolter plus de 874 €. Lors du Téléthon, les membres de l'APE ont confectionné des crêpes et des barbes à papa et organisé une marche aux lampions.

Avec l'arrivée du printemps, l'APE a concocté un programme dense :

- le carnaval avec une déambulation dans les rues de Vindelle et le jugement de monsieur Carnaval le 5 mars,
- une séance de photos pour les parents, les enfants, les fratrines et la famille... le vendredi 11 mars,
- une chasse aux œufs de Pâques le dimanche 3 avril 2022, ainsi qu'une vente de chocolats de Pâques en lien avec la Chocolaterie d'Antan de la Rochefoucauld,
- la traditionnelle kermesse aura lieu le **vendredi 24 juin 2022**.



Toutes ces ventes et manifestations ont pour objectif de financer les projets et sorties des écoles, de créer du lien et des temps de rencontre, de partage pour les familles. À ce jour, cela permet de financer l'adhésion à l'USEP, les sorties piscine pour les classes de CE1, CE2 et CM2 et les sorties patinoire pour les classes de CE2 et CM1.

Nous remercions toutes les familles qui participent à ces événements et soutiennent financièrement l'APE par leurs achats.

N'hésitez pas à nous rejoindre : nous avons toujours besoin de nouvelles idées et de volontaires pour s'investir dans l'organisation des actions.

Pour nous contacter : ape.balzac.vindelle@gmail.com

■ INDE ET NOUS FRANCE

En janvier dernier, notre chère Nicole (fondatrice et présidente de l'association) nous quittait après un long combat contre la maladie. Sa disparition a particulièrement bouleversé et affecté nos enfants qui ont appris la mauvaise nouvelle. Nicole avait pris en charge « ses » enfants avec son mari Jean-Pierre pour les sortir du bidonville de Dehradun, il y a déjà plus de 10 ans. Depuis 2011, nos jeunes enfants ont bien grandi et continuent à poursuivre leurs études grâce à l'engagement sans faille de Nicole qu'ils considéraient comme leur grand-mère.

Depuis sa disparition, les membres actifs de l'association poursuivent le combat entamé par cette grande dame. Récemment, l'association a co-financé un ordinateur portable à Raj avec le soutien de sa marraine et grâce aux dons de nos parrains. Notre jeune étudiant, originaire de l'Uttarakhand, parti à Kota au Radjasthan pour préparer son concours d'entrée à l'école d'ingénieurs de Bombay, est un étudiant brillant et très studieux. Son courage et sa détermination à réussir forcent l'admiration, nous espérons que ses efforts seront récompensés.

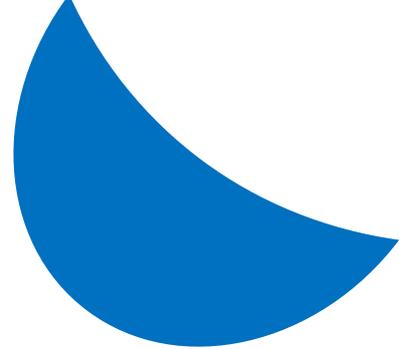
Localement, nous travaillons sur la refonte du site internet de l'association grâce au soutien de l'IUT d'Angoulême.

Trois jeunes étudiants de la formation en DUT des Métiers du Multimédia et de l'Internet planchent sur une nouvelle arborescence qui sera mis en ligne, nous l'espérons, en juin prochain. Parallèlement, nous avons créé une page facebook pour donner plus de visibilité à l'association. Nous vous invitons à vous abonner à notre page pour suivre notre actualité.

L'équipe d'Inde et Nous France continue à œuvrer auprès de nos enfants et à la mémoire de Nicole grâce au soutien des parrains que nous remercions chaleureusement.

David Garandau - Président d'Inde et Nous France <https://www.facebook.com/indeetnousfranceassocnicolechaumeil>

Vie associative



■ CLUB DU 3^{ème} ÂGE BALZAC VINDELLE

Cette fois, c'est officiel, les clubs des aînés de Vindelle et Balzac ont fusionné.

Le nombre d'adhérents étant en baisse du fait de la pandémie, le regroupement était inévitable pour maintenir les activités. La peur de la contamination, surtout pour des personnes âgées, a été un frein à la reprise mais certaines personnes reviennent.

Les activités ont repris en fin d'année et nous avons pu organiser trois sorties, une à Meschers pour le traditionnel repas fruits de mer, une en Limousin, une autre à St Émilion et un concours de belote. Les réunions du jeudi après-midi, tous les quinze jours, ont repris et ont lieu à la salle des associations de Vindelle pour des activités jeux, atelier tricot et autres à la demande.

Nous espérons l'année 2022 plus festive et nous avons programmé quelques sorties et repas :

- 10 mars : traditionnel repas fruits de mer à Meschers (69€),
- **13 mai : repas et visite de l'aquarium à la Rochelle (29€),**
- **21 juin : sortie à Martel dans le Lot, visite et promenade en train à vapeur (70€).**

Toutes les personnes intéressées, même hors club, sont les bienvenues pour les sorties.

Pour tout renseignement :
René Maron : 06 14 14 18 47

Cette année, le club a participé au Téléthon. Le défi est toujours de confectionner une banderole en tricot avec le projet, un peu utopique, de relier les deux communes.

Il y en a encore du travail, mais les tricoteuses sont à l'oeuvre ! Beaucoup de mètres ont été vendus au profit du Téléthon, rendez-vous l'année prochaine pour la suite de l'opération.

Si vous désirez passer un moment convivial avec nous, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir tester l'ambiance et nos activités du jeudi après-midi, ce sera un plaisir de vous accueillir.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Janette Labregère
Vice-président : René Maron
Secrétaire : Yolande Nadaud
Secrétaire adjoint : Thierry Vion
Trésorière : Nicole Erz-Parodi
Trésorier adjoint : Yves Fortin

■ COMITÉ DES FÊTES

La situation sanitaire a une nouvelle fois perturbé la vie associative.

En partenariat avec la municipalité et Sports Loisirs Balzac, nous avons participé à la marche des Fours le dimanche 21 novembre 2021.



150 marcheurs se sont retrouvés dans la bonne humeur. Cette action a permis de récolter 1 130 € en faveur du Téléthon.

Nous avons également aidé aux manifestations de «Automne en Braconne» qui a proposé 2 spectacles (mercredi 27 octobre et samedi 18 décembre).



La frairie de Balzac est prévue les 11-12 et 13 juin 2022 avec :

- samedi : un repas avec animation musicale,
- dimanche : animation sur le podium et prestation de la Kevrenn Balzac,
- lundi soir : feu d'artifice.

Pendant ces 3 jours, vous pourrez retrouver divers manèges, stands forains et une buvette. Nous vous y attendons nombreux.

(Ce programme est susceptible de modifications en fonction des autorisations et du contexte sanitaire.)

Contact :
Michel PANAZOL - 06 72 71 23 40

Vie associative

COMITÉ DES JUMELAGES

Ainsi que nous l'avions annoncé, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis de San Prospero du **8 au 11 octobre** dernier.

Nous avons travaillé ensemble sur notre projet commun « Botteghe delle arti » (Boutiques des arts) qui comporte deux axes.



1 - La photographie

Les deux communes avaient préparé un concours photos qui a donné lieu à une exposition sur la place Guez de Balzac pendant plus d'un mois. Les photos de San Prospero étaient visibles pendant le séjour de la délégation italienne. Quelques photos de l'exposition seront bientôt visibles dans les commerces de Balzac.



2 - La gastronomie avec la confection d'un plat franco-italien

Un menu avec des produits des deux pays a été élaboré et la réalisation a été proposée au lycée hôtelier italien de Serramazzone.

Au cours de leur séjour, nos amis ont fait un peu de tourisme avec la découverte des murs peints d'Angoulême et une balade en gabarre sur la Charente.



Comme à chaque rencontre, chacun a pu vivre des moments conviviaux très agréables à partager. Nos amis italiens nous attendent à San Prospero, du 25 au 30 mai, pour compléter ce projet.



Lors de notre assemblée générale du **vendredi 19 novembre**, nous avons remis les prix aux heureux gagnants de l'exposition photo.



Les lauréats sont :
Josette Fougeret, Jean-Michel Denzler et Fabio Maron.

Nous sommes aussi heureux de vous présenter les trois nouveaux membres qui rejoignent le Comité des Jumelages. Benvenuti ragazzi !



Les nouveaux membres sont (de gauche à droite) :
Serena Maron, Alexis Géraud et Emma Denzler.

Vie associative

SPORTS LOISIRS BALZAC



Les randonnées au cours de la saison 2020-2021 ont été très réduites du fait des conditions imposées par la crise sanitaire.

La nouvelle saison a débuté en septembre avec 44 adhérents.

Nous avons repris nos sorties hebdomadaires du jeudi après-midi et du dimanche matin à la découverte de circuits divers et variés.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 19 septembre au cours de laquelle un nouveau bureau a été mis en place.

Composition du bureau :

Président : J-Paul Merchier

Vice-président : J-Marie Saunier

Secrétaire : Marylène Morin

Secrétaire adjoint : Rémy Sicaire

Trésorier : Michel Panazol

Trésorier adjointe : Nadine Jon

Membres : Martine Lavergne – Chantal Tessaud – Antoine Xeri



Comme les années précédentes, en partenariat avec le comité des fêtes, nous avons organisé la "Marche des Fours" et la marche le jour du "Téléthon".

Au cours de ces deux manifestations, nous avons récolté 1 130 € au profit de l'A.F.M. Téléthon.



Nos calendriers de sorties, informations diverses et contacts sont accessibles sur notre site : <http://sports.loisirs.balzac.fr> ou J-Paul Merchier : 06 73 08 42 94

Nous avons tenu à remercier les membres sortants du bureau pour la longévité de leur implication dans la vie de notre section de marche.



Việt Võ Đạo (association agréée Jeunesse et Sports)



Coupe interdépartementale Poitou-Charentes des enfants, à la Flotte-en-Ré, le samedi 13 novembre.

Le samedi 13 novembre 2021, trois compétiteurs, Dorian, Marjorie et Victor, ont participé à la Coupe interdépartementale Poitou-Charentes des enfants, qui s'est tenue à la Flotte-en-Ré et qui a rassemblé des jeunes licenciés de différents clubs et de différents styles d'arts martiaux vietnamiens.

Les enfants des Associations Balzatoise et Répar-sacaise de Việt Võ Đạo et leurs encadrants, avec, de gauche à droite, Antoine, entraîneur, Marjorie, Victor et Dorian, du club de Balzac, Théo et Basile, du club de Répar-sac, et Dominique, responsable technique de ces deux structures.



À l'issue des épreuves techniques individuelles et des combats, d'une durée de 90 secondes, nos compétiteurs ont eu l'honneur de monter à plusieurs reprises sur le podium pour le très beau palmarès suivant : deux médailles d'or pour Dorian, une médaille d'or et deux médailles d'argent pour Victor, et deux médailles de bronze pour Marjorie.

Rappel des lieux et horaires d'entraînement :

Séances de Việt Võ Đạo, l'art martial vietnamien, salle des fêtes de Balzac :

- pour les enfants, à partir de 5 ans, mardi de 19h à 20h ;
- pour les adolescents et les adultes, mardi et jeudi de 19h à 21h.

Séances de Khí Đạo, la voie de l'énergie (assouplissements, musculation douce, respiration, méditation), salle des fêtes de Balzac, jeudi de 18h à 19h, et salle des Fins Bois de Vindelle, mercredi de 18h à 19h15.

Renseignements :

- sur place lors des séances
- téléphone au 05 45 67 08 18 ou au 06 88 75 43 29
- sur le site <https://vietvodao-charente.pagesperso-orange.fr>
- à l'adresse VVD-TLTSP-16@hotmail.fr



Santé, solidarité ■■■■

■ TÉLÉTHON 2021

Le 4 décembre 2021, le Téléthon Balzac-Vindelle a eu lieu à Balzac dans une ambiance festive et joyeuse avec l'immense envie de dépasser cette période difficile de crise sanitaire pour se tourner vers « l'autre ».

Les masques étaient portés mais les yeux traduisaient la joie de se retrouver.

Deux ans sans Téléthon, c'est long !

La salle des fêtes était animée par les stands des associations du tennis, de PEPS, du club du 3^{ème} âge, des ailes silencieuses, du comité des jumelages avec les gnocco fritto, de la tombola du comité des fêtes...sans oublier Gisèle, notre couturière balzatoise.

Les démonstrations de khi dao, de gymnastique de Balzac, la chorale et le théâtre de Vindelle ont contribué à installer une belle ambiance !

La marche organisée par Sports Loisirs, l'animation par le bagad de Kevrenn, la marche aux lampions de l'APE ont réuni les participants à l'extérieur du site, tous ravis.

Le succès de cette manifestation est toujours au rendez-vous et au cours du repas du soir organisé par le comité des fêtes, le montant total de **3128 euros** récoltés a pu être annoncé. Quelle belle réussite !

Un IMMENSE merci à toutes les associations et à nos amis vindellois !!!

Téléthon



■ DISTRIBUTION COLIS DES AÎNÉS

Cette année, nous n'avons encore pas pu réunir nos aînés autour d'un repas convivial.

Aussi, les élus se sont mobilisés pour distribuer des colis aux personnes de plus de 70 ans.

Santé, solidarité

■ QU'EST CE QU'UN DAE ?

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès. La loi du n°2018-527 du 28 juin 2018, votée à la quasi-unanimité par les deux Assemblées, vient renforcer ce cadre législatif et réglementaire.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Il existe deux types de DAE :

- ▶ Les **défibrillateurs semi-automatiques** : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil ;
- ▶ Les **défibrillateurs entièrement automatiques** : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur.

Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE

Il est donc indispensable que **toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie »** formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



Maison des Associations



Qu'est-ce qu'un citoyen sauveteur ?

La loi promulguée le 3 juillet 2020, crée le statut citoyen sauveteur. Elle vise à encourager les personnes témoin d'un arrêt cardiaque à effectuer les gestes qui sauvent afin de lutter contre l'arrêt cardiaque. Le statut exonère le citoyen sauveteur de toute responsabilité civile pour le préjudice qui résulte pour la victime de son intervention (sauf faute intentionnelle ou caractérisée).

Un citoyen sauveteur : Toute personne portant assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent.

Les gestes qui caractérisent le citoyen sauveteur sont : la pratique du massage cardiaque, l'utilisation du défibrillateur cardiaque ou tout autre geste de premiers secours.

Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie

1.



Appel rapide aux
15, 18 ou 112

2.



Massage cardiaque
rapidement entrepris

3.



Défibrillation précoce
en utilisant un DAE

4.

Prise en charge
médicale

Jeunesse ■ ■ ■ ■ ■



■ ÉCOLE

Les élèves de l'école Jean Caillaud n'ont pas été épargnés par le COVID ces dernières semaines ! Heureusement, aucune gravité, mais de gros désordres dans les classes...

Les plus jeunes ont tout de même pu participer à la deuxième séance du dispositif « Mon premier ciné » qui leur a permis de voir « Petite taupe aime la nature », dans une vraie salle !

Les enfants aiment la nature aussi : pour la deuxième année consécutive, des activités leur sont proposées dans la forêt proche du bourg de Balzac. Un beau projet qui fédère parents, enfants et enseignants ! Merci aux propriétaires !

Une animatrice de « Charente Nature » est venue faire découvrir les petites bêtes du sol et les régimes alimentaires des différents animaux aux classes de GS/CP et de CP/CE1.

Mais pendant que les élèves cherchaient les oiseaux dans les bois, les oiseaux, eux, cherchaient les élèves dans la classe !



■ INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée 2022, faites-le dès maintenant à la mairie.

■ SIVOM des AsBaMaVis

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour les communes
ASnières sur Nouère, BALzac, MARSac et VIndelle

CENTRE DE LOISIRS

Pour les vacances d'hiver, nous avons la tête dans les nuages !

Petits et grands se sont bien amusés sur le thème du Petit Prince et de l'espace !

Nous vous attendons pour les vacances de printemps (du mardi 19 au vendredi 29 avril), où la nature sera au rendez-vous !

Les maternelles se rendront à la ferme des Filaos le 20 avril, et assisteront à un spectacle « Mille et Une Nuits » le 27 avril en partenariat avec le GrandAngoulême.

Les primaires fabriqueront leur propre savon et se rendront à Dignac le 29 avril.

Le séjour sera l'occasion pour les enfants de découvrir des épices et les animaux de la savane. Ils profiteront également du soleil lors de balades et pourront s'essayer à la cuisine...



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer :
SIVOM des AsBaMaVis, Place Jean-Louis Guez de Balzac 16430 BALZAC 05 45 68 29 34
Pour nous découvrir : <http://asbamavis.fr>

Directrice des AsBaMaVis : Claire LOUINEAU
Directeur ALSH : David Saïd BERKATI et Directeur MDJ : Rémi HOUEL
Présidente : Martine LIEGE-TALON et Vice - présidente : Emmanuelle PELLIER

Jeunesse

■ SIVOM des AsBaMaVis (suite)

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour les communes ASnières sur Nouère, BALzac, MARSac et VIndelle



LA MAISON DES JEUNES



C'est avec joie et envie que la Maison Des Jeunes ouvre ses portes pour les vacances de printemps afin d'offrir aux jeunes de vrais moments de détente, de plaisir et de rigolades.

Thème : Street Art suite !!!

Pour les vacances de printemps qui auront lieu du 18 au 29 avril, nous organisons un stage Hip Hop et un stage retro gaming en inter centre avec les centres ados de Brie (Safabrie) et Champniers (Eldorados) pour un moment de partage et de découverte.

De plus, nous aborderons Banksy et ses œuvres lors d'un escape game et nous irons découvrir notre territoire avec un terra aventura et une sortie aux sentiers des Eaux Claires.

Retour sur nos vacances de février :

Avec l'intervention de Philippe Florent de « Face cachée » nous avons pu graffer notre minibus dans un moment chaleureux, convivial et bienveillant. Et bien sûr avec style...



La crise sanitaire que nous traversons, nous confronte à une réalité qui nous amène à mettre en place une nouvelle organisation. Nous veillerons à l'application des consignes et des gestes barrières afin de garantir la santé des jeunes, de leurs proches ainsi que celle du personnel du SIVOM des Asbamavis.

Vous trouverez de nombreuses informations utiles sur notre site internet et sur notre page facebook

asbamavis.fr

<https://www.facebook.com/asbamavis>

À retenir

- ⇒ **vendredi 20 mai** : mise en ligne du programme de l'été,
- ⇒ **samedi 4 juin** : inscriptions des vacances d'été,
- ⇒ **mercredi 27 juillet** : inscriptions des mercredis de septembre à décembre.

Toutes les inscriptions se feront par l'intermédiaire d'un Google Form, dont le lien sera disponible sur notre site internet et notre page Facebook.

Environnement

■ DÉCHETS CHARENTAIS : SITUATION ET TRAJECTOIRE 2021-2026

Au cours des 5 prochaines années, la gestion des déchets de la Charente va connaître des évolutions importantes.

La situation technique et financière de Calitom va exiger des changements qui impacteront les activités du syndicat et le service rendu aux habitants.

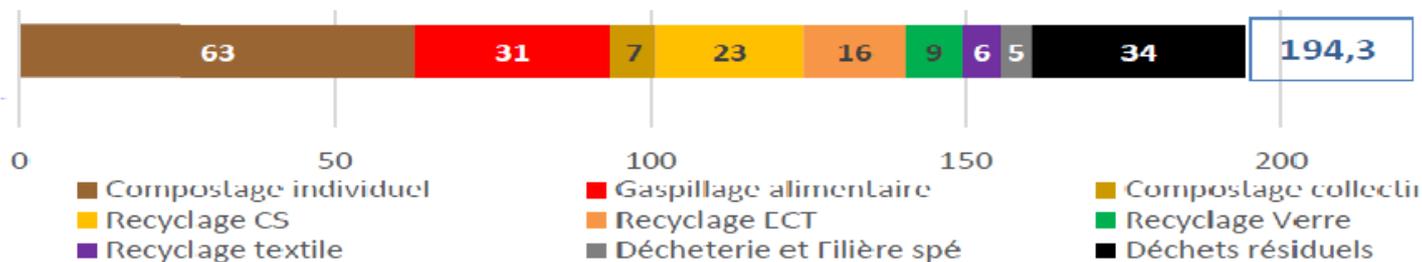
En effet, la réglementation vise à réduire de 50% les déchets enfouis en France entre 2020 et 2025. Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets seront interdits dans les bacs noirs (les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables).

De plus, la taxe générale sur les activités polluantes appliquée par l'État à chaque tonne de déchets enfouie va connaître une augmentation importante au cours des années à venir (passant de 37 € en 2021 à 65 € la tonne en 2025).

Il n'est donc pas concevable de continuer à enfouir 70 000 tonnes de déchets chaque année sans agir. Calitom et GrandAngoulême (en charge de la collecte) ont lancé des études et des plans d'actions dans le but de maintenir le service rendu en minimisant l'impact sur la taxe payée par les ménages.

C'est donc un enjeu environnemental mais également un enjeu financier.

2020 : encore 63 Kg / Habitant / An de déchets compostables dans les bacs noirs



CHACUN PEUT AGIR À SON NIVEAU POUR RÉDUIRE SA PRODUCTION DE DÉCHETS !

Des gestes simples pour réduire nos déchets et favoriser le recyclage...

- ⇒ **RÉDUIRE NOS DÉCHETS** (éviter les produits à usage unique et privilégier les achats sans déchet, en vrac),
- ⇒ **RÉUTILISER** (donner plutôt que jeter),
- ⇒ **RÉPARER AU LIEU DE RACHETER**,
- ⇒ **EMPRUNTER OU LOUER PLUTÔT QU'ACHETER**,
- ⇒ **RECYCLER** (ce qui ne peut pas être réutilisé ou réparé),
- ⇒ **COMPOSTER**.



Un nouveau site www.jagispourreduire.com conçu par Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac a été mis en ligne.

Celui-ci est entièrement dédié à la prévention des déchets et offre :

- des conseils pratiques de prévention dans tous les domaines du quotidien,
- une carte interactive pour géo-localiser les acteurs clés,
- des interviews et des portraits de charentais engagés,
- la liste et les détails des soutiens financiers mis en place par la collectivité,
- une présentation complète du programme J'agis pour Réduire porté par le comité -20%,
- ainsi que les actualités et événements de la prévention sur le département...

Environnement

■ DÉCHETS CHARENTAIS (SUITE)



Il reste encore dans notre poubelle noire l'équivalent de 7kg d'emballages en verre par an et par Charentais qui pourraient être triés et valorisés, mais qui partent en centre d'enfouissement.

À l'échelle de la Charente, cela équivaut à près de 2 450 tonnes par an de verre qui ne sont pas collectées.

Au-delà de l'impact environnemental, ces déchets non triés représentent un surcoût financier de 300 000 € chaque année pour la collectivité qui paie des taxes importantes sur les déchets enfouis. Cette somme impacte directement les impôts locaux et pourrait être facilement économisée.

Les biodéchets dans les bacs noirs

La réglementation "déchets" et la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, interdit les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 31 décembre 2023.



La collecte des déchets étant une compétence de GrandAngoulême, les objectifs de l'agglomération pour préparer cette échéance sont de :

- développer la mise en place du compostage public,
- apporter des solutions de proximité et sensibiliser à la gestion des biodéchets,
- réduire la fréquence de collecte des bacs noirs en ne faisant qu'une tournée toutes les deux semaines, pour collecter les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).



Plus d'informations :

www.pluspropremaville.fr
www.jagispourreduire.com

■ BIEN VIVRE ENSEMBLE EN MILIEU RURAL

La campagne est la rencontre de deux modes de vie différents mais néanmoins complémentaires.

Pour les habitants, vivre à la campagne permet d'acquérir une propriété, d'avoir une meilleure qualité de vie et de profiter du calme. Pour l'agriculteur, la campagne est avant tout son outil de travail. Il circule sur la route avec son matériel, son travail peut générer du bruit, des odeurs...

L'agriculteur est aussi un habitant qui veille à préserver le cadre de vie pour tous. **Vivre à la campagne, c'est vivre au rythme des saisons et des activités agricoles.**

■ PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN (FEUILLES, BRANCHES, ...)?

De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.

Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse,
- des feuilles mortes,
- des résidus d'élagage,
- des résidus de taille de haies et arbustes,
- des résidus de débroussaillage,
- des épluchures de fruits et légumes.

À savoir : les déchets verts font partie des biodéchets.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie, aire de broyage).

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre,
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.



Environnement



■ CHARTE +NATURE

CHARTÉ +NATURE : l'engagement communal en faveur d'espaces verts plus respectueux de la nature et des Balzatois.

**La Charte
d'entretien
+Nature
s'invite dans
notre commune**

FREDON Nouvelle Aquitaine est un organisme sans but lucratif, agréé par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, chargé de la surveillance sanitaire des végétaux. Dans le cadre de ses diverses missions, la FREDON propose aux communes et structures privées d'adhérer à la Charte +NATURE. C'est l'engagement pris aujourd'hui par notre commune.

Cette charte propose de nous accompagner techniquement à progresser dans la gestion des espaces verts communaux, en travaillant sur cinq thématiques :

- ✂ Zéro Phyto
- ✂ Gestion des déchets verts
- ✂ Gestion de l'eau
- ✂ Préservation de la biodiversité
- ✂ Communication

Il n'est pas tant question d'idéologie que de bon sens : une meilleure gestion de notre environnement ne peut qu'apporter un plus grand confort, une meilleure santé, un environnement plus esthétique et accueillant pour tous, une amélioration du coût financier de cette gestion, et une meilleure répartition du temps de travail des employés communaux.

Cet engagement dans la charte +NATURE demande de travailler sur ces différentes thématiques.

La gestion actuelle de nos espaces verts communaux ne nous permet pas encore d'obtenir le Niveau 1+ mais c'est l'objectif que nous nous sommes fixés !

Nous vous tiendrons informés régulièrement des actions mises en place et des progrès réalisés par notre commune en faveur d'un environnement plus riche et plus sain, pour une plus grande qualité de vie à Balzac.



**Notre volonté de
préserver la biodiversité
de notre commune**



de Nature



de Biodiversité



de respect de l' Environnement



Infos pratiques

MAIRIE - Place J.L. Guez de Balzac

Ouverture du secrétariat :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h

Tél. : 05 45 68 42 69

Fax : 05 45 68 81 64

Email : mairie@balzac.fr

www.balzac.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél. : 05 45 37 02 63

C.C.A.S.

Commission Communale d'Action
Sociale de Balzac

(secours ponctuel d'urgence, aides
financières ou bons alimentaires)

Mairie - Tél. : 05 45 68 42 69

LA POSTE

Agence postale communale

Place J.L. Guez de Balzac

Tél. : 05 45 68 46 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRA- TION DE GRANDANGOULÊME

25 Boulevard Besson Bey

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 38 60 60

www.grandangouleme.fr

MÉDECIN

Docteur **MORARU** Catalin

6 impasse du Champ du Frêne

Tél. : 05 45 68 80 11

PHARMACIE

DETHOOR Jean-Luc

78 route de Vars

Tél. : 05 45 68 81 00

URGENCES

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

GENDARMERIE NATIONALE

2 boulevard de l'Artillerie

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 37 50 00

CENTRE SOCIAL

Assistantes sociales

rue Jean Jaurès

16160 Gond-Pontouvre

Tél. : 05 16 09 58 00

SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Tél. : 05 45 61 88 02

Service public

d'assainissement non collectif

Tél. : 05 45 61 88 18

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

www.pluspropremaville.fr

ENEDIS (Entreprise de service
public, gestionnaire du réseau
de distribution d'électricité)

Tél. : 09 72 67 50 16

EAU-Véolia (Exploitant service eau
potable) Tél. : 05 61 80 09 02

DÉCHETTERIES

(Fermées dimanche et jours fériés)

Toutes les déchetteries de
GrandAngoulême sont
accessibles, les plus proches :

BRIE : zone Grande Garenne

Tél. : 05 45 94 45 40

FLÉAC : 17 voie de l'Europe,
Parc Euratlantic

Tél. : 05 45 91 21 08

L'ISLE d'ESPAGNAC : avenue
Maryse Bastié, ZI n°3

Tél. : 05 45 69 30 70

Hors GrandAngoulême,

convention avec **Calitom** :

VARS : La Gare

Tél. : 05 45 39 09 15

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage une fois par
semaine le vendredi.

TRI SÉLECTIF

Les bacs jaunes doivent être
déposés le mercredi avant
20h pour un ramassage le
jour même.

CONTAINERS

Verre : cinq containers sont
placés près de la salle des
fêtes, place des Labbés,
Coursac, Peusec et le Pont
Sureau.

*Pensez à ôter les bouchons et les
capsules.*

**Vêtements, chaussures et
cartons** : container dans la
cour arrière de la salle des
fêtes ou à la déchetterie.

PILES

Vous pouvez déposer vos
piles usagées à la mairie.

VÉGÉTAUX

Zone de broyage à la ZA des
Fougerouses. Renseignement à
la mairie, Tél. : 05 45 68 42 69